

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Gontor SA en liquidation, Vionnaz**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale ordinaire
3.

Date de la décision: 02.06.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **30.08.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Philippe Pont ,
avenue Château de la Cour 4, 3960 Sierre
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.

Pont & Pont Veuthey, Avocats et Notaires
3960 Sierre

(01052294)